

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1274

présenté par
M. Hammadi, Mme Chapdelaine, M. Bies et Mme Corre

ARTICLE 36 SEPTIES

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer aux deux occurrences du mot :

« jeunes »

le mot :

« candidats ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cohérence rédactionnelle.